

L'audience des enfants. — La première audience solennelle, à l'occasion du Jubilé de Léon XIII, sera celle des enfants des familles catholiques de Rome ; elle aura lieu le 8 Janvier. Tous les enfants au-dessous de dix ans qui seront admis à l'audience, devront être vêtus de blanc et pourront être accompagnés de leurs parents. A l'entrée du Souverain Pontife dans la salle de l'audience, les élèves de l'école de chant, dirigée par les Frères des Ecoles chrétiennes, exécuteront un motet. Ensuite aura lieu la remise de l'offrande collective que ces enfants ont prélevée sur leurs étrennes et deux d'entre eux réciteront devant le Trône pontifical un dialogue composé pour la circonstance. La réponse du Saint Père sera pour ces enfants et pour leurs parents l'encouragement le plus précieux à rester à jamais fidèles à l'Eglise et au Vicaire de Jésus-Christ. Enfin sa Sainteté remettra à tous les enfants un Souvenir spécial de cette audience jubilaire, pendant qu'une cantate sera exécutée par un chœur de choix.

Puissent ces fêtes et ces témoignages d'affectueuse vénération donner à notre Père commun quelque consolation et quelque soulagement au milieu de ses peines et de ses immenses labeurs.

FR. BONAVENTURE DE ROUBAIX.

Min. Obs.



LETTRES DE FRANCE.



Paris, 1 Février 1892.

Les scandales du Panama et les persécuteurs des moines. — La justice de Dieu continue de s'appesantir sur nos gouvernants et nos politiques, ennemis du Christ et persécuteurs de l'Eglise. Après les menaces du socialisme triomphant, voici toute une série de scandales inouïs, qui couvrent de déshonneur et de boue hommes d'Etat et ministres, sénateurs et députés. Nos lecteurs l'ont deviné ; nous faisons allusion aux affaires de Panama,